

« C'est un site internet sur lequel nous mettons à disposition gratuitement des ressources mathématiques pour les confrères, résume Alexis Lecomte. Il y a des logiciels, des exemples, des cours... Tout est fait de manière à favoriser l'introduction de l'informatique en cours ». Le site a vite été repéré. L'Unesco lui a même décerné un prix en 2007 ! Avec la section « Mathenpoche », riche en vidéo explicative, en infographies éclairées et en exercices ludiques, permet de mieux adapter l'exercice en fonction des difficultés et des aptitudes de chaque élève : « Et, c'est disponible de n'importe quel ordinateur. Ce qui



Alexis Lecomte, professeur de maths, a rejoint une communauté web ayant pour vocation de rendre les mathématiques attractives et accessibles

permet d'alléger les sacs des élèves. » Et pour ceux qui préfèrent garder les bons vieux manuels, l'association les édite également. « Cela représente 1 600 exercices, calcule Alexis. Et nous avons 10 000 profs inscrits. Une centaine de professeurs bénévoles ont participé à leur rédaction. » Le site fait également la part belle à l'échange entre professionnels de l'éducation, à la mise en ligne des

nouvelles directives, des programmes. Mais aussi au soutien entre collègues. Et tout ceci est gratuit (sauf les éditions papiers des manuels). « Tout le monde participe bénévolement. Mais il y a quand même un coût derrière, que nous pouvons assumer grâce aux dons et aux subventions. » Le conseil général de Seine-Maritime leur a, par exemple, alloué une subvention

de 5 000 euros en janvier dernier. Prochain objectif ? Développer ses activités en différentes langues. Car la demande est grandissante. Des bénévoles ont déjà commencé la traduction des énoncés : « Ça pourra même servir pour l'apprentissage des langues », sourit Alexis Lecomte.

ANTHONY QUINDROIT

Plus d'informations sur www.sesamath.net.

... pour les enseignants d'histoire-géographie, une mutualisation des informations, des idées...

■ www.weblettres.net : pour les professeurs de lettres des collèges et lycées, un ensemble de ressources et de services où chacun peut mutualiser ses cours, ouvrir des blogs de classe...

Un nouveau site... Kidimath Pour les parents et les enfants

Après les exercices pour l'école à réaliser avec son professeur et les blogs pour les échanges d'informations entre collègues, les membres de Sesamath lancent, le 30 mai, Kidimath.



Ce site internet permettra aux élèves – du CM2 à la troisième – de potasser leurs mathématiques directement chez eux. Exercices, rappels des cours, ex-

plications détaillées, tout est mis en ligne. Et c'est toujours complètement gratuit. « Dans cette démarche, il y a une notion d'égalité des chances, assure Alexis Lecomte. Le principe de faire payer pour un accompagnement scolaire, nous n'adhérons pas. » Sans publicité, sans obligation d'inscription – mais avec la possibilité de s'enregistrer pour garder un historique des progrès – Kidimath propose aussi une section « jeux » et des défis mathématiques.

« Les jeunes sont à l'aise avec

l'ordinateur et il paraît logique de leur proposer un coup de pouce sur ce support qu'ils maîtrisent. Ils se sentent en confiance dessus. Et, l'avantage pour les parents, c'est qu'il y a la caution des professeurs qui ont validé exercices et explications. » Plusieurs centaines d'heures auront été nécessaires pour l'élaboration de ce site. Là encore, les professeurs ont travaillé de façon complètement désintéressée.

kidimath.sesamath.net.

Lancement officiel le 30 mai. Seules les pages « 3e » sont actuellement en ligne.

Mesurez-vous

Quel est votre niveau en maths ? Testez-vous avec cet exercice de 3e... Les réponses dans votre édition de demain et sur le site www.paris-normandie.fr. Un club sportif propose à ses clients de choisir entre plusieurs formules.

Formule A : 12 € par séance.

Formule B : un abonnement annuel de 138 € auquel s'ajoute 5 € par séance.

On appelle x le nombre de séances suivies par une personne pendant

un an.

a) Exprimez le prix payé avec la formule A en fonction de x.

b) Exprimez le prix payé avec la formule B en fonction de x.

c) À partir de combien de séances la formule B est-elle plus avantageuse que la formule A ?

d) Ce club sportif propose aussi un troisième tarif, la formule C : un forfait annuel de 300 € permettant l'accès illimité aux séances.

À partir de combien de séances la C est-elle plus avantageuse que la B ?